



Communiqué de presse 02 novembre 2016

COP 22 : les Etats vont-ils passer le test de l'action ?

La COP 22 doit permettre d'accélérer et de concrétiser les efforts promis l'an dernier par les Etats contre les dérèglements climatiques. Or, de fortes divergences subsistent sur des sujets majeurs pour les populations les plus vulnérables, comme l'agriculture ou l'adaptation, alertent quatre ONG de solidarité internationale : Action contre la Faim, CARE France, CCFD-Terre Solidaire et Secours Catholique-Caritas France.

L'enjeu de la COP 22 est double : rendre l'Accord de Paris opérationnel et accélérer l'action climatique avant 2020 tout en respectant les droits humains. Les trois prochaines années seront déterminantes pour limiter les impacts des dérèglements climatiques. Si rien n'est fait d'ici là, l'objectif de l'Accord de Paris deviendra caduque avant même sa mise en place.

Les Etats doivent aborder des sujets clivants et pourtant cruciaux pour les populations déjà affectées par le changement climatique, notamment sur le continent africain hôte de la COP 22. Des compromis doivent être trouvés, en particulier sur la question de l'agriculture :

- L'agriculture est définie comme un enjeu prioritaire par 94% des contributions nationales. Pourtant, l'opposition entre les pays émergents, qui ne veulent pas discuter de la réduction des émissions de CO₂, et les pays développés risque de paralyser les discussions. « Il faut éviter le piège de l'inaction. Il est urgent de définir les objectifs et les critères d'une agriculture répondant au double enjeu du changement climatique et de la sécurité alimentaire. Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre la prochaine COP et de perdre un an de travail », explique Bertrand Noiret, chargé de plaidoyer changement climatique pour Action contre la Faim.
- Si aucun compromis n'est trouvé, les fausses solutions continueront de se multiplier sans aucun contrôle. « Il ne faut pas laisser le champ libre à des initiatives et des pratiques - telles que les OGM et l'utilisation d'intrants chimiques nocifs- contribuant à notre dépendance aux combustibles fossiles et rendant les agriculteurs de plus en plus vulnérables », explique Anne-Laure Sablé, chargée de plaidoyer souveraineté alimentaire et climat, du CCFD-Terre Solidaire.

La COP22 doit aussi être l'occasion de préciser des engagements forts en faveur des populations les plus vulnérables :

- Si les financements climat devraient atteindre le seuil des 100 milliards d'ici à 2020, l'adaptation aux chocs climatiques reste largement sous-financée : 24% des financements publics. « *Les pays du continent africain doivent faire entendre leurs voix. Car s'ils sont les moins responsables du changement climatique, ils en sont les premières victimes. 75 à 250 millions d'Africains seront exposés à un stress hydrique accru d'ici 2020. Nous rappelons que la moitié des financements climat doivent être dédiés à l'adaptation* », explique Aurélie Ceinos, responsable "climat" de CARE France.
- Outre la question de ce que les Etats vont faire pour limiter les impacts climatiques, l'enjeu est aussi de savoir comment ils vont le faire. « *L'Accord de Paris est le premier traité environnemental à mentionner les droits humains. Marrakech doit permettre de traduire ces principes dans les politiques nationales. Des actions climatiques qui contribueraient à accroître les inégalités n'auraient aucun sens* », explique Jean Vettrains, chargé de plaidoyer à la direction internationale du Secours Catholique-Caritas France.

La lutte contre le changement climatique est encore loin d'être gagnée et le temps joue en notre défaveur. Année de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, 2016 est aussi la plus chaude jamais enregistrée. La COP22 déterminera si les Etats sont prêts à agir concrètement et rapidement.

Contacts médias

Nos porte-paroles sont disponibles le 4 novembre, date de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris et en amont de la COP22.

Nos équipes seront également présentes à Marrakech du 7 au 18 novembre.

Contactez :

- **Action contre la faim** : Karima Zanifi, chargée de communication, kzanifi@actioncontrelafaim.org, 01 70 84 72 37
- **CARE** : Laury-Anne Bellessa, Responsable des Relations Médias, bellessa@carefrance.org, 07 86 00 42 75
- **CCFD-Terre Solidaire** : Sophie Rebours, Chargée des Relations Médias, s.rebours@ccfd-terresolidaire.org, 01 44 82 80 64 / 07 61 37 38 65

A Marrakech : Anne-Laure Sablé, Chargée de plaidoyer Souveraineté alimentaire et climat, a.sable@ccfd-terresolidaire.org, 07 60 02 19 65

- **Secours Catholique - Caritas France** : Sandrine Verdelhan, Responsable Relations Publiques, sandrine.verdelhan@secours-catholique.org, 06 61 54 10 69